

MRP OU DEMOCRATIE CHRETIENNE ...

Simple question de vocabulaire ou problème de fond ?

Pour savoir répondre à cette question, commençons par interroger, à travers les archives, les précurseurs, les fondateurs et les acteurs du Mouvement Républicain Populaire.

- **1830-31** Lamennais fait paraître **L'Avenir**. Désavoué par Benoît XV en 1832, il rompt avec le Vatican en 1834.
- **1848-49**. L'abbé Maret, disciple de Lamennais, fait paraître **L'Ere Nouvelle** (20.000 exemplaires, chiffre considérable à l'époque).
- **1893**. Au collège Stanislas à Paris, Marc Sangnier et plusieurs de ses condisciples fondent un mouvement dit de **La Crypte** (il s'agit d'une salle au sous-sol du Collège).
- **1894**. Deux condisciples de Marc Sangnier, Augustin Léger et Paul Renaudin, fondent une revue appelée **Le Sillon**.
Ayant échoué, cette année-là, au concours d'entrée à Polytechnique, Marc Sangnier effectue son service militaire à Versailles, tout en suivant les cours du lycée Hoche. Il réussira le concours d'entrée en 1895 et il achèvera son service militaire à Toul en 1898.
En 1894, l'abbé Naudet crée un quotidien, **Le Monde**, qui paraîtra jusqu'en 1896. L'abbé Garnier crée **Le Peuple Français** et **La France Libre** paraît à Lyon. Georges Fonsegrive fonde la revue **La Quinzaine**. A Lille, l'abbé Six crée **La Démocratie Chrétienne**, qui paraîtra jusqu'en 1906.
- **1896**. Le 25 mai, à Reims, le **Congrès ouvrier** décide de créer un **Parti Démocrate Chrétien**, qui va être fondé la même année par des **abbés démocrates** ; parmi eux se trouve Jules Lemire, député d'Hazebrouck, dans le Nord (élu en 1893, il conservera son siège jusqu'à sa mort en 1928 ; il sera élu maire d'Hazebrouck en 1914) ; Léon Harmel en est le président, Jules Lemire le secrétaire général.
Faute de cohésion et d'une organisation, ce parti ne se développera pas ; il disparaîtra en 1902, après la publication, en 1901, de l'encyclique **Graves de Communi**, où Léon XIII demande que l'expression « démocratie chrétienne » ne soit pas utilisée dans un but politique.
- **1899**. Ayant quitté l'Armée, où il ne trouve pas sa vocation, Marc Sangnier remplace Paul Renaudin à la direction de la revue **Le Sillon**, qui porte en sous-titre : « **Revue d'action sociale catholique** ». Quant au mouvement **Le Sillon**, il met en application un grand programme de longue durée visant à développer « l'éducation populaire » dans toute la France, avec des « cercles d'études » et des « instituts populaires ». Le mouvement se décentralise, ce qui accroît son recrutement ; il garde sa cohésion, grâce à la création de fédérations départementales ou régionales. De nouvelles publications apparaissent. Ainsi, en 1904, le Sillon du Nord publiera une revue, **A la voile**, qui deviendra le journal de ces cercles et instituts. A cette époque, le Sillon se développe fortement en Bretagne, dans l'Est, en Gironde et même dans l'Yonne (département très « laïque »), surtout dans le monde rural. En 1905, le Sillon comptera 640 groupes réunissant dans de nombreuses activités politiques et sociales dix mille garçons et filles issues du « petit peuple » pour la plupart. C'est là un phénomène qui intrigue beaucoup les dirigeants de la gauche, partisans d'une laïcité anti-religieuse.
- **1902**. Emmanuel Degrès du Lou et l'abbé Trochu fondent **Ouest-Eclair** (qui deviendra **Ouest-France** en 1944).
- **1904**. Marius Gonin, animateur de **La Chronique Sociale**, et Adéodat Boissard, professeur à la Faculté catholique de Paris, fondent les **Semaines Sociales de France**.
- **1905**. En octobre, Marc Sangnier crée **L'Eveil Démocratique**, d'abord bi-mensuel puis hebdomadaire à partir d'octobre 1906. Ce journal durera jusqu'en 1910. Le Sillon évolue de plus en plus vers un engagement politique. Le sous-titre de sa revue devient **Revue d'action démocratique**.
- **1909**. En sa qualité de mouvement, le Sillon décide de créer un journal quotidien, qui s'appellera **La Démocratie**.
- **1910**. Au début du mois d'août, le quotidien **La Démocratie** est créé. Le 28 août, les évêques de France reçoivent la lettre du Pie X, datée du 25, où celui-ci affirme que les membres du Sillon manquent de connaissances historiques et théologiques et manifestent trop d'indépendance à l'égard de la hiérarchie ; au surplus le Pape conteste leur idée de nivellement des classes et leur « démocratisation ».
- **1911**. A la fin de 1911, Marc Sangnier prépare la création d'un véritable parti politique qui participera pleinement aux élections. Objectif : provoquer un reclassement des partis brisant définitivement l'équivoque, trop longtemps maintenue, entre l'attachement aux convictions religieuses et le conservatisme social.
- **1912**. Marc Sangnier et le Sillon fondent la **Ligue de la Jeune République** (qui deviendra, plus brièvement, la Jeune République).
Les adhésions sont très nombreuses. Des **Républicains Démocrates** (groupements laïques correspondant aux Abbés démocrates) se concertent peu à peu dans des fédérations départementales de la J.R. La première de ces fédérations est créée dans le Finistère, où, l'année suivante, en 1913, à la faveur d'une élection législative partielle, un jeune avocat de 26 ans, Paul Simon, candidat J.R., est élu député contre un candidat radical et un candidat catholique de droite
La même année (1912), le Docteur Georges Thibout, maire d'Epinais (en Seine-et-Oise), Alfred Bour et Robert Cornilleau font paraître un journal, **Le Petit Démocrate de Saint-Denis**.
- **1917**. En mars, un groupe de Républicains Démocrates fondent une revue, **L'Ame Française**.
- **1919**. Marc Sangnier est élu député (Bloc National) de Paris-Rive gauche. En Italie, Don Luigi Sturzo (1871-1959), en accord avec Benoît XV, fonde le **Parti Populaire Italien** (au MRP, après la deuxième guerre mondiale, on fera souvent référence à Don Sturzo dans les discussions doctrinales).
- **1922**. En août, à la Semaine Sociale de Strasbourg, Jean Raymond-Laurent et des Républicains Démocrates (Gaston Tessier, de la CFTC, Charles Flory, de l'ACJF, et Adéodat Boissard, des Semaines Sociales de France) discutent d'un regroupement politique où s'engageraient tous les chrétiens désireux de faire du message de l'Evangile le premier critère de leur action politique.
- **1924**. Aux élections législatives de juin, cette famille politique, dispersée, subit une nouvelle fois de graves

échecs : 13 élus seulement : Victor Balanant, Jean Jadé et Paul Simon (Finistère) ; Michel Walter et Thomas Seltz (Bas-Rhin) ; Joseph Brom et Camille Bilger (Haut-Rhin), chanoine Gaston Louis et Louis Meyer (Moselle) ; Auguste Champetier de Ribes et Pierre Lamazou-Betbeder (Basses-Pyrénées) ; Armand Le Douarec (Ille-et-Vilaine) ; Edmond Petitfils (Ardennes).

Treize élus, c'est toutefois le minimum pour pouvoir constituer un groupe parlementaire en vertu du Règlement de la Chambre des députés : les treize constituent aussitôt le **Groupe des démocrates**.

L'automne venu, les 15 et novembre, la « famille », réunie dans un congrès constitutif, crée le **Parti Démocrate Populaire**.

Le PDP s'installe aussitôt au 26 de la rue Pigalle, siège social des Républicains démocrates de la Seine (en 1926, il s'installera au numéro 1 de la rue Palatine (à l'angle Palatine-Garancière, au chevet de l'église Saint Sulpice). Il a pour président le Docteur Georges Thibout, qui aura pour successeur, en 1929, Auguste Champetier de Ribes ; pour le secrétariat général, il choisit Jean Raymond-Laurent et il se donne un secrétaire politique du Groupe en la personne de Robert Cornilleau.

Il crée un journal national, **Le Petit Démocrate**, dont il confie la direction à Robert Cornilleau. A partir de 1927, il le complète par une revue mensuelle, **Politique**, dirigée par Charles Flory.

- **1932**. Francisque Gay, avec le concours de Gaston Teissier, secrétaire général de la CFTC, ancien Sillonniste, ancien militant de la Jeune République, puis à mi-chemin entre la JR et le PDP, fonde l'**Aube** en février. Ce journal national aura pour éditeur, à partir de 1934, Georges Bidault.
- **1936**. La Jeune République adhère au Front Populaire. Philippe Serre, député J.R., est secrétaire d'Etat au Travail de 1936 à 1938, dans les cabinets Léon Blum et le 3^{ème} cabinet Chautemps.
- **1938**. Deuxième grande entreprise de Francisque Gay : la création des **Nouvelles Equipes Françaises** (on dira « la NEF ») à l'occasion d'un congrès de rassemblement à la Porte de Versailles à Paris ; 1500 délégués arrivent de toute la France (la plupart d'entre eux seront des militants du MRP après la guerre).
- **1939** Les 25 et 26 novembre, se tient à Paris, boulevard Saint-Germain, dans la grande salle de la Société de géographie, le congrès constitutif du **Mouvement Républicain Populaire**, qui se donne Marc Sangnier comme président d'honneur et Maurice Schumann comme président national. Objectif : une Révolution. Dans le Manifeste du 26 novembre, qui compte 8 paragraphes, le mot Révolution (avec un R majuscule) est employé 12 fois, la première fois dès la deuxième ligne (« le MRP affirme sa volonté révolutionnaire »).
- **1947**. En mai, en Belgique (à Chateaufontaine, près de Ilège), s'ouvre une « conférence internationale des partis démocrates chrétiens ». Elle est présidée par le Belge Van Zeeland ; elle réunit des délégués du Parti social chrétien belge, du Parti populaire catholique néerlandais, du Parti chrétien social du Luxembourg, de la Démocratie chrétienne italienne, du Parti populaire autrichien, du Parti conservateur populaire suisse ; quatre représentants du MRP, André Colin, Paul Bacon, Germaine Peyroles et Robert Bichet ont accepté l'invitation qui leur a été faite d'y participer.

Le secrétaire général du Parti populaire autrichien propose une Internationale des partis démocrates chrétiens d'Europe. Les Belges se montrent réservés. André Colin fait observer que, dans ce cadre, tous les partis adhérents seraient amenés à prendre dans leurs pays et devant l'opinion internationale, sur un problème donné, la même position ; ce qui lui paraît impossible. A

une Internationale de partis, il préférerait une association de personnes (**témolgnage** de Robert Bichet, dans son livre « La démocratie chrétienne en France », édité par Jacques et Demontrond à Besançon, 1980, pages 245 et 246).

Un compromis est trouvé : on va créer une association sous le nom de **Nouvelles Equipes Internationales**(NEI), avec un sous-titre : « **Union Internationale des démocrates chrétiens** ». Son objet est « d'établir des contacts réguliers entre les groupes et les personnalités des diverses nations qui s'inspirent des principes de la démocratie chrétienne... ». Le premier bureau des NEI élit à sa présidence Robert Bichet. En 1955, Alfred Coste-Floret en deviendra le secrétaire général.

En France, l'Equipe nationale des Nei compte parmi ses dirigeants Germaine Peyroles et Philippe Farine. Plus tard, en 1958, son bureau sera composé de Robert Lecourt, président, Roger Reynaud, membre de la Haute Autorité de la CECA, délégué général, Philippe Farine, secrétaire général, Robert Bichet, président fondateur (cf. Bichet, page 252). Grâce aux colloques, séminaires, congrès qu'elles organiseront avec les équipes des pays voisins, les NEI vont jouer un rôle précieux dans la construction de l'Europe.

- **1958-59**. Dans une conférence de presse, le 1^{er} juillet 1958, un mois après le retour du Général de Gaulle au pouvoir, Georges Bidault annonce la création d'un nouveau parti : la Démocratie Chrétienne de France. Dans cette initiative qui lui est personnelle, l'ancien président national du MRP obtient le soutien de Robert Bichet, Jean Letourneau, Jean-Marie Louvel, Joannès Dupraz, Alfred Coste-Floret, Roger Devémy ... (cf. Bichet, page 375).

A l'issue des élections législatives des 23 et 30 novembre 1958 – les premières après l'adoption par référendum de la Constitution de la Cinquième République -, avec le scrutin uninominal de circonscription majoritaire à deux tours, les élus MRP et proches du MRP constituent un groupe parlementaire de 56 membres (dont 7 apparentés), où 50 d'entre eux sont MRP.

C'est plus que ce qu'avaient prévu les dirigeants du MRP.

Le nouveau Groupe se déclare ouvert aux élus qui ont mené une campagne électorale semblable à celle des candidats MRP et se donne une nouvelle appellation : **Groupe des républicains populaires et du Centre démocratique**.

Roger Devémy, qui a approuvé l'initiative de Bidault en juillet, était député sortant en Saône-et-Loire ; il est réélu mais en Meurthe-et-Moselle. Les autres députés MRP sortants qui s'étaient déclarés favorables à Bidault (voir plus haut) ne sont pas réélus. Georges Bidault est réélu dans la Loire mais il ne demande pas son adhésion au nouveau Groupe MRP ; il préfère rester isolé. Dans le Morbihan, Christian Bonnet est élu comme candidat de la **Démocratie Chrétienne** et d'union nationale ; il adhère au nouveau Groupe MRP mais, dans les années suivantes, il poursuivra et achèvera sa carrière à droite, comme ministre de l'Agriculture puis ministre de l'Intérieur dans les gouvernements du septennat de Giscard d'Estaing et enfin comme sénateur, membre du Groupe des Républicains et des Indépendants.

En fait, les ressources électorales qu'offre l'étiquette Démocratie Chrétienne en ce début de la Cinquième République attirent beaucoup plus de parlementaires dans les groupes de droite qu'au MRP lui-même. Dans l'intergroupe de la DCF que Georges Bidault constitue au sein de l'Assemblée Nationale en 1959 on compte, en effet, parmi ses 124 adhérents, 42 Indépendants et Paysans, 32 UNR (gaullistes), 10 élus d'Algérie, 15 divers, 6 non-inscrits et seulement 19 MRP (sur 56).

Ce succès, relatif, est au surplus fragile...

- **1963**. Poursuivi pour atteinte à la sûreté de l'Etat et complot contre l'autorité de l'Etat (parce qu'il est partisan de l'Algérie française), menacé d'être enlevé et emprisonné par la police

ou les barbouzes du régime, le président de la DCF se cache et cherche une terre d'accueil, la Bavière, l'Italie, le Portugal... Seul le Brésil lui ouvre ses portes. Il va y vivre pauvrement durant cinq ans, avec son épouse, grâce à l'aide financière que lui apportent (par avion et non pas par la Poste ou la banque) ses amis du MRP. Les autres se sont volatilisés.

Il apparaît ainsi que les précurseurs, les fondateurs et les acteurs du Mouvement Républicain Populaire ont utilisé, pour l'appellation de leurs mouvements et de leurs partis et pour les titres de leurs publications :

- le plus souvent des expressions sans indication religieuse, avec une priorité pour les mots **République, Démocratie, Populaire, Social** ;
- très rarement l'expression **Démocratie Chrétienne**.

Au surplus, il est clair :

- que ces expressions sans indication religieuse concernent tous les mouvements et partis et toutes les publications qui ont eu une action d'importance nationale, durable, en profondeur : Le Sillon, La Jeune République, le Parti Démocrate Populaire ; **Le Petit Démocrate, l'aube, le Mouvement Républicain Populaire**.
- que l'expression Démocratie Chrétienne concerne les entreprises qui ne se sont pas développées au plan national et qui ont été éphémères, pour la plupart : le journal de l'abbé Six (1894-1906), le parti de l'abbé Lemire (1896-1901), le parti de Georges Bidault (1959-1963).
Peut-il s'agir d'une simple question de vocabulaire ?

L'identité politique des députés MRP ... formulée par eux-mêmes

Le Groupe MRP de l'Assemblée Nationale a fonctionné, donc délibéré, de novembre 1945 à juin 1958 sous le nom de Groupe du Mouvement Républicain Populaire, puis de décembre 1958 à octobre 1962 sous le nom de Groupe des républicains populaires et du Centre démocratique (où les élus étaient très majoritairement membres du MRP).

Il a tenu durant ces 17 années un peu plus de 2000 réunions (dont le bulletin « Le MRP vous parle ! » a entrepris de publier les comptes-rendus analytiques trimestre après trimestre depuis son numéro 64, de mars 1995).

Quand ils rappelaient leur identité politique au cours de leurs interventions, les orateurs disaient le plus souvent, ce qui était bien naturel : « Nous, MRP ... » Mais il leur arrivait d'employer d'autres expressions, pour varier ou, quand il s'agissait de convictions, pour se référer aux fondateurs, aux précurseurs, aux pionniers (ils aimaient bien ce mot) ; ainsi disaient-ils volontiers : « Nous, républicains populaires... », ou « Nous, héritiers du PDP... » ou « Nous, disciples du Sillon et de Marc Sangnier... » Mais jamais « Nous, démocrates chrétiens... »

Je dis bien « jamais ». Auteur de cet article, j'étais présent à toutes les réunions du Groupe, de nuit comme de jour, et en qualité de membre du secrétariat, chargé d'en dresser un procès-verbal analytique, sous le contrôle du président du Groupe ; j'ai effectué ce travail de novembre 1947 à décembre 1962, période pendant laquelle le Groupe a tenu environ 1800 réunions : je n'y ai jamais entendu dire : « Nous, démocrates chrétiens... » pour formuler l'identité politique des participants.

Pourquoi une telle réserve chez des élus chrétiens, pour la plupart sortis de la Résistance et tous engagés au service du peuple ?

Dans les réunions européennes organisées par les partis démocrates chrétiens (très puissants et souvent au pouvoir) en Allemagne Fédérale, en Italie, en Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg, en Suisse ... les délégués du MRP recevaient un accueil chaleureux, attentif, et les débats qu'ils avaient avec leurs hôtes aboutissaient à des actions collectives en faveur du développement des méthodes démocratiques, du progrès social (par l'accroissement du rôle des grandes centrales syndicales, notamment en Allemagne) et de la construction, pas à pas, de l'union européenne. Germaine Touquet, alors responsable des Equipes féminines du MRP – particulièrement bien reçues en Allemagne-, en est restée le témoin et le rappelle souvent à ses interlocuteurs.

En revanche, il existait une barrière – pas un mur-, une barrière spontanée dans le langage des élus MRP, liée à la différence des structures socio-politiques, une différence établie par l'Histoire entre la France et ses partenaires.

Chez les partenaires de la France (et du MRP), le rôle des partis démocrates chrétiens était de regrouper – ils le firent avec succès-, toutes les droites contre la gauche (avec de fortes nuances en Italie, où les communistes allaient à la messe) ; en France, le MRP, dans la ligne du Sillon, s'attribuait le rôle exactement inverse : faire sortir du camp de la droite – son succès fut considérable en 1945 -, le plus grand nombre possible de chrétiens et faire naître une majorité de gouvernement, concertée avec les socialistes, libérée à la fois de la pression du Parti communiste (à l'époque stalinien) et de la pression nationaliste et revancharde de la droite. Cette ambition ne lui a réussi que pendant de courtes périodes durant la Quatrième République, mais cela est une autre histoire...

* * *

... Une autre histoire, où l'on peut rechercher les causes de la disparition du MRP, ce que nous avons fait dans « Le MRP vous parle » de mars 2005 (numéro 104, pages 22 et 23).

Alors, simple question de vocabulaire ou problème de fond, comme le dit le titre de cet article ? Probablement ni tout à fait l'un ni tout à fait l'autre.

Après avoir surgi sur la scène politique comme une comète dans le ciel, en 1944, le MRP étonne, irrite, séduit. Tout de suite et pendant une quinzaine d'années, il joue un grand rôle dans la reconstruction de la France. Il tente ensuite de le conserver en dépit de l'instabilité gouvernementale due à l'absence d'une véritable majorité de gouvernement. Insatisfait, il critique les défaillances de tous les gouvernements successifs autant que l'opposition elle-même. Il devient amer, il doute.

Quand le moment vient de faire un choix déterminant pour l'avenir, dans la première période de la Cinquième République, entre 1959 et 1965, il ne choisit pas son camp alors que le régime politique est devenu bipolaire. En désaccord avec de Gaulle sur l'Europe, ses ministres quittent le Gouvernement Pompidou, en mai 1962 ... Et il fait partie du cartel des « non » au référendum constitutionnel d'octobre. Pour aller où ? En juin 1965, après six mois d'hésitation, il ne franchit pas le pas sur le chemin qu'il a ouvert lui-même avec la SFIO en vue de créer un rassemblement de la gauche démocratique (la Grande Fédération) face à la nouvelle droite autoritaire qui exerce le pouvoir.

Incompris d'une grande partie de ses électeurs et de ses militants, le MRP fait la pause ; il ne retrouve pas l'ardeur populaire des ses débuts.

La SFIO, l'alliée de ses rêves, se trouve dans une situation semblable. Elle renaîtra, sous le nom de Parti socialiste, mais quinze ans plus tard...

Les partis démocrates-chrétiens des pays voisins de la France n'ont pas ce genre de problème à résoudre, la coupure entre la droite et la gauche n'étant pas de même nature qu'en France. Naturelle, stable et équilibrée chez eux, elle est profonde,

changeante, destructrice, parfois guerrière et dramatique en France. Et cela dure depuis très longtemps. Quand Marc Sangnier, élu député de Paris en 1919, monte à la tribune du Palais-Bourbon, la droite le hue et l'insulte, la gauche socialiste et l'extrême gauche l'applaudissent, non pas pour l'approuver mais pour lui rendre hommage.

Bref, notre seule ambition, dans cette recherche sur le MRP et la Démocratie Chrétienne, est de respecter, et de rétablir au besoin, la vérité historique. Ambition modeste, certes, mais peut-être utile.

Jacques Parini

Quelques observations complémentaires

J'ai lu avec attention et beaucoup d'intérêt l'étude de Jacques Parini qui paraît dans ce numéro de notre bulletin : **MRP ou démocratie chrétienne, simple question de vocabulaire ou problème de fond ?**

Je crois devoir y ajouter quelques informations complémentaires – et nullement contradictoires – en tant que responsable des relations internationales au secrétariat général du MRP de 1952 à 1958, et à ce titre très proche collaborateur d'André Colin et de Pierre-Henri Teitgen. Il est tout à fait exact que les fondateurs et les responsables du Mouvement Républicain Populaire, issus pourtant de l'Action Catholique (le choix des termes pour définir le MRP a été le fruit de réflexions approfondies), la majorité de ses membres et de ses militants n'ont pas voulu que ce parti nouveau de centre gauche s'appelle « Démocrate Chrétien ». Dans les débats pourtant beaucoup d'entre eux se présentaient comme des démocrates ou plus précisément des démocrates sociaux d'inspiration chrétienne, héritiers de Lammenais, de Lacordaire et de Marc Sangnier. Etienne Borne préférait parler, comme Emmanuel Mounier, de démocratie « personaliste ».

Les raisons de ce choix sont bien connues : la sensibilité politique en France du problème de la laïcité – en raison de notre histoire –, les espérances et les rêves de la Résistance, la crainte d'apparaître comme un parti confessionnel, un parti catholique, un parti de droite, et ainsi de rendre plus difficiles les alliances nécessaires avec les socialistes et les radicaux, souvent anti-cléricaux à l'époque, face à partir de 1947 au RPF et au parti communiste alors puissant, parti totalitaire et inféodé à Moscou.

André Colin en particulier était d'une grande fermeté dans son refus d'une disparition du MRP dans une quelconque démocratie chrétienne. Mais la construction de l'Europe, à laquelle le MRP était particulièrement attaché, exigeait une coopération avec nos partenaires européens les plus proches : la Democrazia Cristiana italienne, la CDU – CSU allemande (qui se définissait Zentrum), le Parti Social Chrétien belge, qui partageait nos vues, etc....

C'est ainsi qu'ont été créées en 1947 les **Nouvelles équipes** internationales dont Robert Bichet, proche ami de Georges Bidault, devint le premier secrétaire général.

Constatant l'extrême diversité des histoires et des structures politiques nationales en Europe, André Colin estimait qu'une véritable organisation européenne ayant pour objectif de définir des positions communes était alors impossible et qu'il fallait en conséquence s'en tenir à une association de personnalités, représentant selon les cas des partis ou des « équipes nationales », ce qui ouvrait la voie à toute sorte d'échanges d'idées et de coopérations. Je partageais alors ses vues et les ai maintes fois défendues, même si parfois je les jugeais un peu étroites.

Cette attitude du MRP a déçu et même irrité nos amis européens alors que Robert Schuman était devenu le principal leader de l'Europe unie. Nous avons été soumis à des pressions croissantes au fur et à mesure que se resserraient les liens entre les nations appartenant à la communauté européenne. En particulier Alcide de Gasperi et Amintore Fanfani, quand il devint président de la Démocratie Chrétienne italienne, nous ont lancé des appels à l'union plus structurée des partis, que l'échec du projet Communauté Européenne de Défense (CED), victime le 30 août 1954 d'un vote de l'Assemblée Nationale, allait transformer en critiques sévères.

Je garde un mauvais souvenir d'une réunion à Bonn où je représentais André Colin et me suis trouvé complètement isolé. La **Discussion** de juin 1954 la résumait ainsi : « les Italiens ont proposé de traduire par une collaboration plus pratique et organique nos affinités mais un jeune Français, disciple de Descartes, a opposé de subtiles distinctions tout en acceptant le principe »....

Au MRP on connaissait mal nos partenaires européens auxquels on reprochait d'être trop à droite. La Democrazia Cristiana, fille de Don Sturzo, était alors une puissante force populaire ayant pour devise « justice et liberté ». On ignorait « l'économie sociale de marché » qui était la doctrine de la CDU, formation de centre droit, ayant pour adversaire un parti social démocrate qui avait fait le choix de l'économie de marché et rompu avec le marxisme. Les partis démocrates chrétiens autrichien et suisse étaient, il est vrai, conservateurs. Lorsque Georges Bidault a créé en 1958 la « Démocratie Chrétienne de France » j'ai répondu à cette initiative dans les cahiers du CCIF (Centre Catholique des Intellectuels Français) en expliquant pourquoi les démocrates français d'inspiration chrétienne n'avaient pas voulu se constituer en parti démocrate chrétien.

L'histoire n'a pas arrêté son cours.

Né pouvant plus continuer à « bouder » dans son coin, le MRP a adhéré à « l'Union Européenne des Démocrates Chrétiens » (UEDC) qui, après le congrès de Taormina, a remplacé en 1965 les Nouvelles Equipes Internationales (NEI), où les héritiers du MRP se sont engagés sous l'impulsion de Pierre Pflimlin, de Jean Lecanuet et de Maurice-René Simonnet.

Pendant ce temps, une organisation démocrate chrétienne d'Amérique (ODCA) a permis entre autres l'élection du président Frei au Chili et du président Caldéra au Venezuela (en Amérique latine la Démocratie Chrétienne était proche du socialisme). Une Union Européenne des Démocrates Chrétiens d'Europe Centrale (UEDCEC) s'est constituée et développée. Une Union Mondiale des Démocrates Chrétiens (UDC) a vu le jour à Santiago du Chili en 1961. Son manifeste politique publié à Rome le 16 juillet 1976 est un texte remarquable, nullement conservateur.

Enfin, en avril 1976, les partis démocrates chrétiens ou d'inspiration chrétienne (je serais tenté de dire « que m'importe le vase pourvu que j'aie la liqueur ») des pays membres de la Communauté Européenne ont créé à Bruxelles le Parti Populaire Européen (PPE). L'acte de création du PPE porte deux signatures : celle d'André Colin et la mienne au nom du CDS.

L'importance des Communautés Européennes, la place déterminante qu'y tenaient les partis appartenant à notre famille d'esprit et les nécessités de l'action commune expliquent cette importante décision, qui a beaucoup contribué aux progrès de l'Europe unie.

Mais il est clair qu'aujourd'hui la « démocratie chrétienne », quelle que soit son appellation, est en déclin et même en crise. Crise doctrinale, crise existentielle dont les causes sont multiples et profondes. Nous ne pouvons pas les analyser ici : déchristianisation, transformations de la société et de l'économie, montée des populismes et des extrémismes, dérive à droite des partis démocrates chrétiens. Cette crise ne se réduit pas à l'effondrement de la démocratie chrétienne italienne. Malgré tout, je suis de ceux qui pensent que ce courant de pensée peut encore être utile à nos sociétés et au monde.

Quoi qu'il en soit, la dimension européenne et internationale du débat, utilement engagé par notre ami Parini, méritait d'être rappelée.

Je conclurai pour ma part en disant que nous ne devons pas rester enfermés dans l'hexagone et prisonniers du passé au milieu d'un monde qui a complètement changé depuis soixante ans, change sous nos yeux très vite et qui est aujourd'hui en cours de « globalisation ».

Jacques Mallet

Président d'honneur de l'Amicale du MRP

*/Je renvoie nos lecteurs au sujet de ces problèmes à quelques ouvrages de base : le « Que sais-je » de Pierre Letamendia sur la **démocratie chrétienne** ; **L'Europe de la démocratie chrétienne** de Jean-Dominique Durand et **Le MRP et la construction européenne** (questions du XXème siècle aux éditions Complexe), enfin **L'Internationale démocrate chrétienne (1925-1986)** du professeur Roberto Papini avec une préface de Hugues Portelli (éditions du Cerf).*

CLINS D'OEIL

Merci à Jacques Mallet pour ses « Quelques observations complémentaires » : le dialogue est toujours utile.

Sur les relations que le MRP a entretenues avec les partis démocrates-chrétiens européens, nos témoignages sont différents sans être discordants ; ils se placent en effet à des niveaux et dans des circonstances qui ne sont pas les mêmes.

Juste, cependant, trois remarques en clins d'œil !

Sur les Nouvelles Equipes Internationales (NEI) d'abord. Il est arrivé à Robert Bichet, qui les animait, de parler dans une réunion du Groupe parlementaire MRP de tel ou tel voyage de représentants du MRP dans un pays voisin, où ils étaient reçus amicalement par des représentants du parti démocrate-chrétien. En revanche, jamais le Groupe MRP n'a jugé opportun de discuter de la politique intérieure menée par les gouvernements démocrates-chrétiens en Europe et encore moins de leur doctrine.

Il est même arrivé que la différence entre le MRP et ses alliés habituels dans la construction de l'Europe, les démocrates-chrétiens, se manifestât à propos de l'Europe, précisément. En prévision du débat sur la ratification des Accords de Paris (qui permettaient le réarmement de l'Allemagne dans le cadre de l'Union européenne, après l'échec de la CED), Robert Schuman avait eu des contacts avec Adenauer et lui avait annoncé un vote probablement favorable des députés MRP. Ceux-ci le supportèrent très mal, en raison des positions prises antérieurement par le Père de l'Europe. Si bien que les réunions du Groupe MRP qui précédèrent le scrutin décisif du 30 décembre 1954 (avec confiance au Gouvernement Mendès-France) furent agitées et pénibles pour tout le monde. Robert Schuman y fut mis en cause avec vivacité et, dans le scrutin, parmi les députés MRP, on dénombra 16 voix pour (dont celle de Pierre Pflimlin), 53 contre et 15 abstentions (dont celles de Georges Bidault et de Robert Schuman). *Voir à ce sujet nos numéros 103, pages 27 et 28, et 104, pages 13 et 16.*

S'agissant de l'adhésion du MRP à l'Union européenne des démocrates-chrétiens, en 1965 (Jacques Mallet nous le rappelle), il est bon de se souvenir, par respect pour l'Histoire, qu'en 1965 le MRP arrivait au terme d'une longue agonie et qu'il n'y avait plus de Groupe MRP à l'Assemblée Nationale depuis les élections législatives de novembre 1962 !

Reste l'après 65. Le risque d'un désaccord entre nos deux témoignages n'existait pas. En effet Jacques Mallet traite dans la deuxième partie de ses observations des relations que d'autres partis français ont eues à partir de cette période avec les partis démocrates-chrétiens d'Europe et d'ailleurs, sujet qui n'était pas l'objet de ma recherche et pour lequel je n'ai pas de compétence particulière.

J.P.

(Suite de la page 2)

Le bilan de cette vie et de cette action est certes riche de substance et d'enseignements, mais pour un homme de foi et d'idéal comme François de Menthon il est apparu décevant (comme il l'avait été aux yeux d'Albert Gortais en 1949). A la fin de sa vie il en revenait toujours à la « révolution par la loi » qu'avait voulu mettre en œuvre le premier manifeste du MRP. Dès 1950, dans son rapport au congrès de Nantes il l'avait dit avec force : « nous ne sommes pas des satisfaits. Nous ne serons jamais sur cette terre des satisfaits. Ainsi l'exige notre conception de l'homme, de la fraternité humaine et du divin que l'homme porte en lui. Nous ne sauvons, nous ne conservons que pour aller de l'avant pour progresser dès que c'est possible vers la démocratie réelle que nous voulons. ».

Peut être sommes-nous ici un peu à son image : insatisfaits. Mais jamais découragés, ni désespérés.

Jacques Mallet